



Parc Georges Valbon, Aire des Vents : ENFIN UNE BONNE DECISION

EN ZONE NATURA 2000 : LE BOULODROME ET SA BORDURE BOISEE ENFIN SAUVEE ?

C'est officiel depuis ce mardi 21 juin : l'épreuve de tir des JO de Paris 2024 n'aura finalement pas lieu dans le parc Georges Valbon à La Courneuve en Seine-Saint-Denis.

Nous avons questionné le préfet de Seine-Saint-Denis dès que nous avons su, par ouï-dire, que le Comité d'Organisation des JOP 2024, envisageait d'étendre en Zone Natura 2000 les épreuves de tir sur le terrain dit du « boulodrome », en limite du terrain des Essences, avec l'implantation provisoire d'une tribune et d'un stand de tir nécessitant des travaux gigantesques (un bâtiment de 115m L- 60m l -18m de haut implanté par 280 pieux de 5m de profondeur) pour répondre aux besoins des épreuves de tir des JOP 2024. Le préfet de Seine-Saint-Denis trouvait prématuré de nous recevoir.

La volonté collective exprimée de ne rien lâcher pour défendre notre parc, sa faune, sa flore, les a fait céder face aux risques budgétaires et calendaires posés par les éventuels recours administratifs que le MNLE-93 NEP, les autres collectifs et riverains n'auraient pas hésité à faire.

MAIS NOUS DEVONS RESTER VIGILANTS !

Car même si l'engagement de renaturer le terrain des Essences, avec la poursuite de la dépollution – un chantier de 12 millions d'euros financé par la SOLIDEO, la société de livraison des ouvrages olympiques – est maintenu, le manque total d'enthousiasme sur la sauvegarde de nos espaces verts exprimé tant par le Président du Conseil Départemental, S Troussel, que par le Maire de la Courneuve, G Poux, ne doit pas nous faire baisser la garde.

Pour eux il ne s'agit que « de raisons financières, de variables d'ajustement » de la part du COJO. Ainsi, se sont-ils empressés de négocier d'autres épreuves. L'idée d'y faire le départ du paramarathon, d'une épreuve de cyclisme ouverte à tous, d'y installer un *live site*, sur le modèle de celui prévu au Trocadéro à Paris, a tout de suite été proposée. Toujours sans aucune consultation des usagers et usagères du parc.

Seul le maintien de la mobilisation citoyenne permettra de répondre aux besoins d'une population toujours plus soumise aux diktats de ceux qui nous gouvernent.